

# CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TRAITEMENTS CONFORMES

FORMATION COURTE



Date :  
A réserver



1j  
7h



Locaux de Mathias Avocats  
Locaux du Client



Modalités :  
Continu  
Présentiel

€ 995 H.T.

Code :  
2808

## Objectifs

- Mettre en œuvre une politique de protection des données à caractère personnel en conformité avec le RGPD
- Savoir intégrer la protection des données personnelles à toutes les étapes

## Animateurs

Consultants - Formateurs experts

## Destinataires

- Tout salarié, entreprise, particulier désireux
- *Data Officers*
- Anciens Correspondants informatique et liberté & DPO
- Juristes, avocats

## Supports de stage

Support de cours et d'exercices

## Compétences acquises

A la suite de la formation, les stagiaires auront acquis des connaissances sur le RGPD

## Evaluation

Individuelles + Groupe  
Pendant + A la fin

## Méthodes

Active et participative, ateliers pratiques, Q&R, installations professionnelles, projections, slides

## Prérequis

Aucun

## Certificat de fin de stage

## Option repas

Sur demande



## Plan de la formation

### 1. Quelles démarches administratives à l'heure du RGPD ?

- Que deviennent les formalités préalables ?
- Quelles sont les démarches à faire auprès de la CNIL ?
- Quelles sont les modalités d'instruction par la CNIL ?

### 3. Privacy by design & Privacy by default

- Que recouvrent ces différents principes ?
- Quels sont les nouveaux enjeux juridiques ?
- Quelles exigences doit-on avoir à l'égard des prestataires ?

### 2. Le principe d'*accountability* ?

- Quels sont les différents types de contrôle ? Comment les maîtriser ?
- Le point sur le formalisme associé à une procédure de contrôle
- Modalités d'exercice des missions de contrôle : droits et obligations de la structure contrôlée
- Les suites d'un contrôle

### 4. Les outils prévus par le RGPD

- Généralisation du registre des traitements de données à caractère personnel
- Quand doit-on effectuer une analyse d'impact (PIA) ?
- Quelle coopération avec la CNIL lors de l'analyse d'impact ?
- Quel contrôle qualité ?